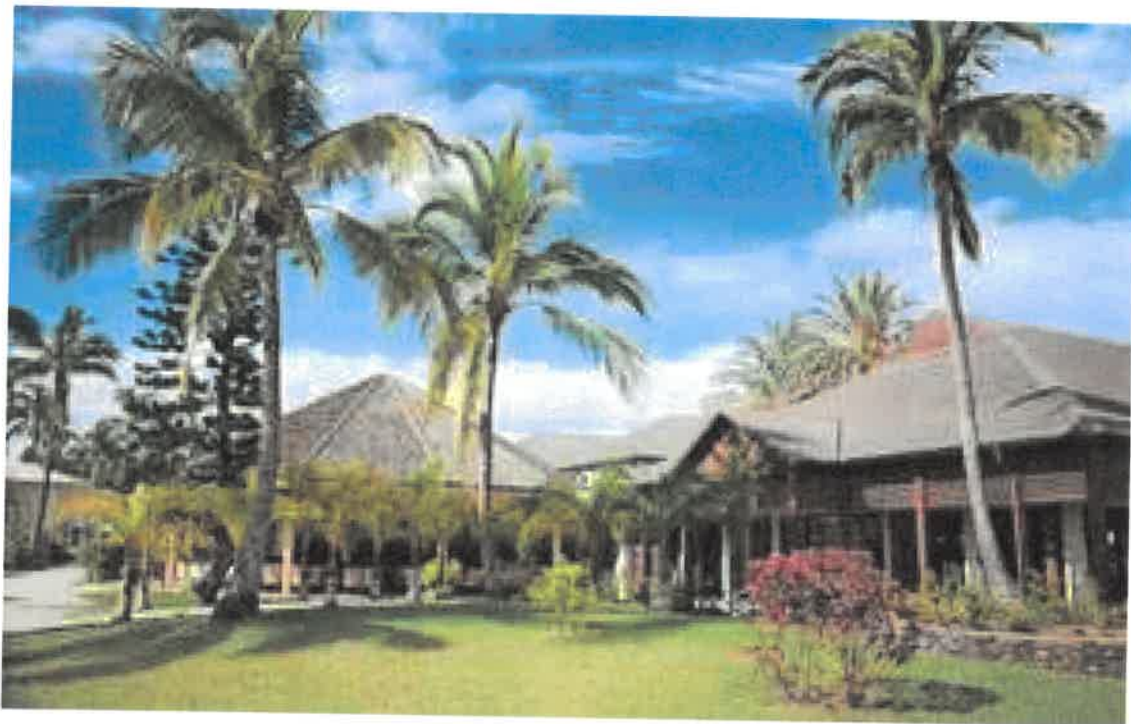




# LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL

**Assemblée Générale Ordinaire  
08/12/2024**

**Hôtel LE RECIF**



**50 Avenue de Bourbon, 97434 Saint-Gilles Les Bains**



**Le Président,**

A,

Mesdames, Messieurs les représentant(e)s  
des clubs

Mesdames et Messieurs les Membres de  
la Ligue Réunionnaise de Football

Saint-Denis le 21 novembre 2024

Objet : Convocation Assemblée Générale Ordinaire du 08 décembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Réunionnaise de Football, qui aura lieu le **dimanche 08 décembre 2024, à l'Hôtel Le RECIF, 50 Avenue de Bourbon 97434 Saint-Gilles-les-Bains.**

Les représentants des clubs et les membres de la ligue, sont invités à se présenter dès 8h00 pour procéder à l'émargement. L'Assemblée Générale Ordinaire débutera à 9h15 et sera suivie d'un déjeuner offert à l'ensemble des membres présents.

Pour accéder et participer à l'AGO, il sera nécessaire de **présenter votre licence et une pièce d'identité.** Par mesure de sécurité et pour des raisons d'organisation, l'accès à l'enceinte de l'hôtel sera strictement réservé aux personnes identifiées et autorisées.

Vous trouverez :

**1) En pièce-jointe**

- a. **L'Ordre du jour**
- b. **Le budget prévisionnel 2025**
- c. **L'attestation de pouvoir (à remplir en cas d'absence\*),**

**2) En lien de téléchargement**

- a. **Les rapports d'activité 2024**
- b. **Les propositions de modifications des règlements**

Pour votre information, aucun document papier ne sera mis à disposition le jour de l'Assemblée.

Enfin, je vous rappelle que votre présence ou celle de votre représentant(e) est indispensable et afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, je vous prie de bien vouloir retourner votre confirmation à l'adresse suivante : [contact@lrf.re](mailto:contact@lrf.re)

\* En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :

par un licencié de votre club  
- par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale.

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir ci-jointe et de la retourner à la Ligue, dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de vous recevoir pour ce moment important dans la vie de notre institution, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

**Rosaire MORISCOT**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the printed name.



## ORDRE DU JOUR

---

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 08 décembre 2024 à 9h15

Hôtel Le RECIF

50 avenue de Bourbon, 97434 Saint-Gilles-les-Bains

---

- I. 8h00 : Accueil - Emargement
- II. 9h15 : ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- III. Propos liminaires du Président de la LRF
- IV. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juillet 2024 (mis en ligne le 17/09/2024)
- V. Approbation de procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 01 novembre 2024
- VI. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2025
- VII. Rapport d'activités de la LRF
- VIII. Propositions de modifications des règlements
- IX. 12h00 : Discours de clôture du Président de la LRF.
- X. Déjeuner au restaurant de l'hôtel Le Récif

**BUDGET PREVISIONNEL 2025  
LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL**

<b>CHARGES</b>	<b>2025</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>2025</b>
<i>LIBELLES</i>	<i>Montant</i>	<i>LIBELLES</i>	<i>Montant</i>
<b>ACHATS ADMINISTRATIFS</b>	<b>190 000</b>	<b>VENTES ADMINISTRATIVES</b>	<b>1 115 000</b>
* Fournitures stockées	30 000	* Licences et frais changement de club	405 000
* Fournitures non stockées	160 000	* Activités annexes (Dt Assurance)	175 000
		* Cotisations, Engagements	270 000
		* Droits d'appel, Amendes	140 000
		* Participations Stage, Formations	125 000
<b>CHARGES D'ACTIVITE</b>	<b>1 294 000</b>	<b>CONTRIBUTION FINANCIERE</b>	<b>712 000</b>
* Sélections (PPF), Sections Sportives, Matériel pédagogique (PPF)	165 000	* F.F.F	712 000
* Développement de la pratique (DAP)	135 000	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>768 000</b>
* Pôle Océan Indien (salaire inclus)	390 000	* <b>DRAJES</b>	<b>27 000</b>
* Sport Etude (ancien Centre Préformation Féminin) (salaire inclus)	90 000	- Emploi	12 000
* Formations	93 000	- Manifestation exceptionnelle	15 000
* Organisation des Compétitions	145 000	<b>* MAIRIE ST PAUL</b>	<b>36 000</b>
* Assurances	80 000	<b>* AGENCE NATIONAL DES SPORTS</b>	<b>220 000</b>
* Arbitres	36 000	- Programmes d'actions	135 000
* Plan de lutte contre toutes formes de violences dans le football	30 000	- Pôle Fédérale	15 000
* Coopération Régionales (Maurice, Madagascar, Seychelles, Mayotte)	80 000	- Aide Emploi Educateur Socio Sportif	20 000
* Plan de développement du football féminin	50 000	- Plan de développement du football féminin	50 000
<b>AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>332 000</b>	<b>* CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>	<b>85 000</b>
* Locations mobilières + crédit bail (véhicule et copieur)	75 000	- Fonctionnement	30 000
* Syndic, Travaux divers	49 000	- Centre de Préformation Féminin	25 000
* Entretien et réparations	35 000	- Plan de lutte contre toutes formes de violences dans le football	30 000
* Honoraires, rémunérations et services intermédiaires	62 000	<b>* CONSEIL REGIONAL</b>	<b>385 000</b>
* Frais postaux et télécommunications	23 000	- Programmes d'actions	290 000
* Cotisations et Subventions accordées concours divers	20 000	- Matériel Sportifs	15 000
* Frais de gestion, divers	13 000	- Coopération Régionales (Maurice, Madagascar, Seychelles, Mayotte)	80 000
* Organisation (AG, Comité Directeur, réunions et autres)	55 000	<b>* ETAT (aide contrat)</b>	<b>15 000</b>
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>37 000</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>	<b>318 000</b>
* Taxes sur les salaires	15 000	* Recettes compétitions	242 000
* Taxes foncières	13 000	* Sponsoring	40 000
* Taxe d'apprentis., Form. Continue, Eff. Const.	9 000	* Arbitre Saint Paul	36 000
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>1 043 000</b>	<b>AMORTISSEMENT MATERIEL TECHNIQUE</b>	<b>5 000</b>
* Salaires et indemnités (hors pole espoir et Ctre Préf Féminin)	753 000		
* Charges sociales	286 000		
* Mutuelle	4 000		
<b>DOTATIONS</b>	<b>22 000</b>		
* Amortissements	22 000		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 918 000</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 918 000</b>





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 08 DECEMBRE 2024

Hotel LE RECIF Saint-Gilles

50 avenue de Bourbon, 97434 Saint-Gilles-les-Bains

### PRESENCE / ABSENCE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur .....,

Président(e) du Club.....,

Sera présent(e)

Sera absent(e)

*En cas d'absence, veuillez renseigner la partie ci-après :*

### POUVOIR

#### Option 1 : Représentation par un membre de mon Club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s, Madame, Monsieur,

.....  
afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Réunionnaise de Football à l'effet de délibérer selon l'ordre du jour suivant mentionné dans la convocation.

OU

### PROCURATION

#### Option 2 : Représentation par un membre d'un autre Club

En mon absence, je donne pouvoir à Madame, Monsieur, .....,  
licencié(e) du club....., **représentant lui-même ce club**,  
afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Réunionnaise de Football à l'effet de délibérer selon l'ordre du jour suivant mentionné dans la convocation.

Fait à .....,

le..... 2024

**NOM ET SIGNATURE DU MANDANT**

**NOM ET SIGNATURE DU MANDATAIRE**

*Avec la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »*  
**CACHET DU CLUB**

*Avec la mention manuscrite*  
*« Bon pour acceptation de pouvoir »*

**Le mandataire devra se présenter muni de la copie de sa licence et d'une pièce d'identité.**